

Septembre 2020 N°48

NESPOULS INFOS



Bientôt la
nouvelle
mairie

ÉLECTIONS :
La nouvelle équipe
municipale

DOSSIER:
Budget voté sans augmentation
d'impôts

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- Page 4 - Vos élus de proximité.
- Page 5 - Vos élus par secteur.
- Page 6 - 7 - Le budget 2020
- Page 8 - 9 - Résultats du questionnaire

VIE LOCALE

- Page 10 - Petit poisson deviendra grand
- Sécurité routière seniors
- Page 11 - Médiathèque.
- Page 12 - Vie associative : Lancement de la maison du patrimoine
- Page 13 - Annuaire des associations

ECHOS DU CONSEIL

- Page 14 - Echos du conseil

COTE AGGLO

- Page 15 - Transport A la Demande

INFOS PRATIQUES

- Page 16 - Etat civil, Aide mémoire et agenda.

NESPOULS INFOS 48

Directeur de la publication : François Patier
Rédactrice en chef : Monique Serre
Conception et réalisation : Mairie de Nespouls
Rédaction et photos : Mairie de Nespouls
Imprimé par AREDEP REPRO Brive à 400 exemplaires



Appels téléphoniques réguliers aux personnes à risque.



En avril, première distribution des masques FFP2 et des gants.



En mai, deuxième distribution de masques en tissu et flacons de gel.



Production de 500 masques par des couturières bénévoles

EDITO



UNE RENTREE SOUS LE SIGNE DE LA CONFIANCE ET DE L'ESPERANCE

Nul ne le conteste aujourd'hui : la crise sanitaire mondiale que nous vivons marque une rupture profonde de nos habitudes de vie et son impact représente un séisme pour de nombreuses professions. Aucun continent n'est épargné. Toutes les activités qui « rapprochent » physiquement sont l'objet de méfiance, ce qui dénature les relations humaines.

Dans ce contexte contraignant, la vie de la commune de Nespouls a repris. Ici, les habitants des villages se connaissent mais ils n'ont pas tous la même analyse de cette situation. En tout cas, de cette période de confinement, je retiens le travail remarquable réalisé par toutes celles et tous ceux qui ont permis à la vie de se poursuivre malgré tout. Je pense à la fabrication des masques et à leur distribution avec les gels, à l'accueil et au suivi scolaire de nos enfants, aux commerçants de la Croix Blanche, aux artisans de la commune, au personnel de la mairie, et bien sûr à toutes les personnes impliquées dans les services aux plus fragiles. Je pense à toutes les actions de communication qui ont permis de diffuser des informations destinées à faciliter la vie quotidienne.

Des liens se sont créés et resserrés. Les notions de solidarité et d'écoute se sont affirmées pour éviter l'isolement et la solitude.

Aujourd'hui, rien n'est vraiment terminé et l'inquiétude demeure. Certaines entreprises sont en difficulté mais petit à petit les choses reprennent leur cours.

Après une interruption bien compréhensible, notre bulletin municipal renaît sous la responsabilité d'une nouvelle équipe en charge de la communication. Cette équipe est bien décidée à poursuivre l'œuvre initiée en 2008 et elle va tenir compte des différents avis que vous avez exprimés dans les réponses aux questionnaires. Le bulletin municipal demeure une pièce maîtresse dans notre communication locale d'autant plus qu'il alimente les archives départementales qui collectent des informations vérifiables. Le travail de recherche et de rédaction émane d'un groupe qui reste ouvert à vos propositions. Vous aussi, vous pouvez contribuer à l'enrichissement du journal de la commune.

Bonne rentrée à toutes et à tous, en particulier aux enfants qui découvrent l'école cette année.

Bien à vous

François PATIER
Maire de Nespouls

Des élus de proximité dans la commune



CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les rôles et responsabilités des élus, il en est un qui est essentiel : celui de relais auprès des habitants et résidents de son voisinage, relais destiné à faciliter les contacts de proximité entre la mairie et ses « administrés ». Cette nouvelle édition de notre bulletin est l'occasion de présenter l'équipe municipale élue en mars dernier avec son implantation dans les différents villages et hameaux de la commune. Ces personnes sont légitimement les correspondants que vous pouvez contacter. En cas de nécessité, elles se chargent de relayer vers la mairie les problèmes soulevés.

François Patier :

Maire (ensemble de la commune)

Bernard Roche :

1er adjoint (ensemble de la commune)

Myrienne Aussel Thomas :

2ème adjointe (Belveyre)

Franck Baroni :

3ème adjoint (Reyjades, Les Escures, Le Breuil)

Monique Serre :

4ème adjointe (Favars, les Chauffourneaux)

Marie Lore Sanis :

conseillère municipale (Croix Blanche, La Chapelle, La Vacherie)

Louise Dehon :

conseillère municipale (Favars)

Audrey Dumond :

conseillère municipale (Le Bourg)

Céline Causse :

conseillère municipale (Lafontrouée, Puy Pialat sud)

Alain Lacotte :

conseiller municipal (Jaurens)

Anthony Lafaille :

conseiller municipal (Jaurens, Lagleygeolle, Goutoule)

Tiffany Madancos :

conseillère municipale (Baudran)

Régis Marque :

conseiller municipal (La Lissadière, les Bouyges, Fougères, Fougères vieux, La Jargassade)

Sarah Perez : conseillère municipale (Favars)

Frédérique Pujole : conseillère municipale

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Collège des élus : M. François PATIER, Mme Monique SERRE, Mme Audrey DUMOND, M. Régis MARQUE, Mme Tiffany MADANCOS

Collège des représentants de la société civile : Mme Michelle CALMEJANE, Mme Sophie CROMBET, M. Eric SAUTET, Mme Marie Thérèse SEPHONS.

Parmi les rôles et responsabilités des élus, il en est un qui est essentiel : celui de relais auprès des habitants et résidents de son voisinage, relais destiné à faciliter les contacts de proximité entre la mairie et ses « administrés ». Cette nouvelle édition de notre bulletin



Tenue des conseils municipaux avec les règles de distanciation

Conseillers communautaires (commissions avec l'Agglomération de Brive) : M. François PATIER et M. Bernard ROCHE

Commission d'Appels d'Offres (C.A.O.) : M. Bernard ROCHE, Mme Myrienne THOMAS, Mme Sarah PEREZ, M. Franck BARONI et Mr François PATIER.

Commission voirie : M. Franck BARONI, M. Anthony LAFAILLE, M. Régis MARQUE, M. Alain LACOTTE et M. François PATIER.

Commission budget : M. Bernard ROCHE, Mme Myrienne THOMAS, M. Franck BARONI, Mme Monique SERRE et M. François PATIER.

Commission urbanisme : Mme Myrienne THOMAS, Mme Audrey DUMOND, Mme Tiffany MADANCOS, M. François PATIER

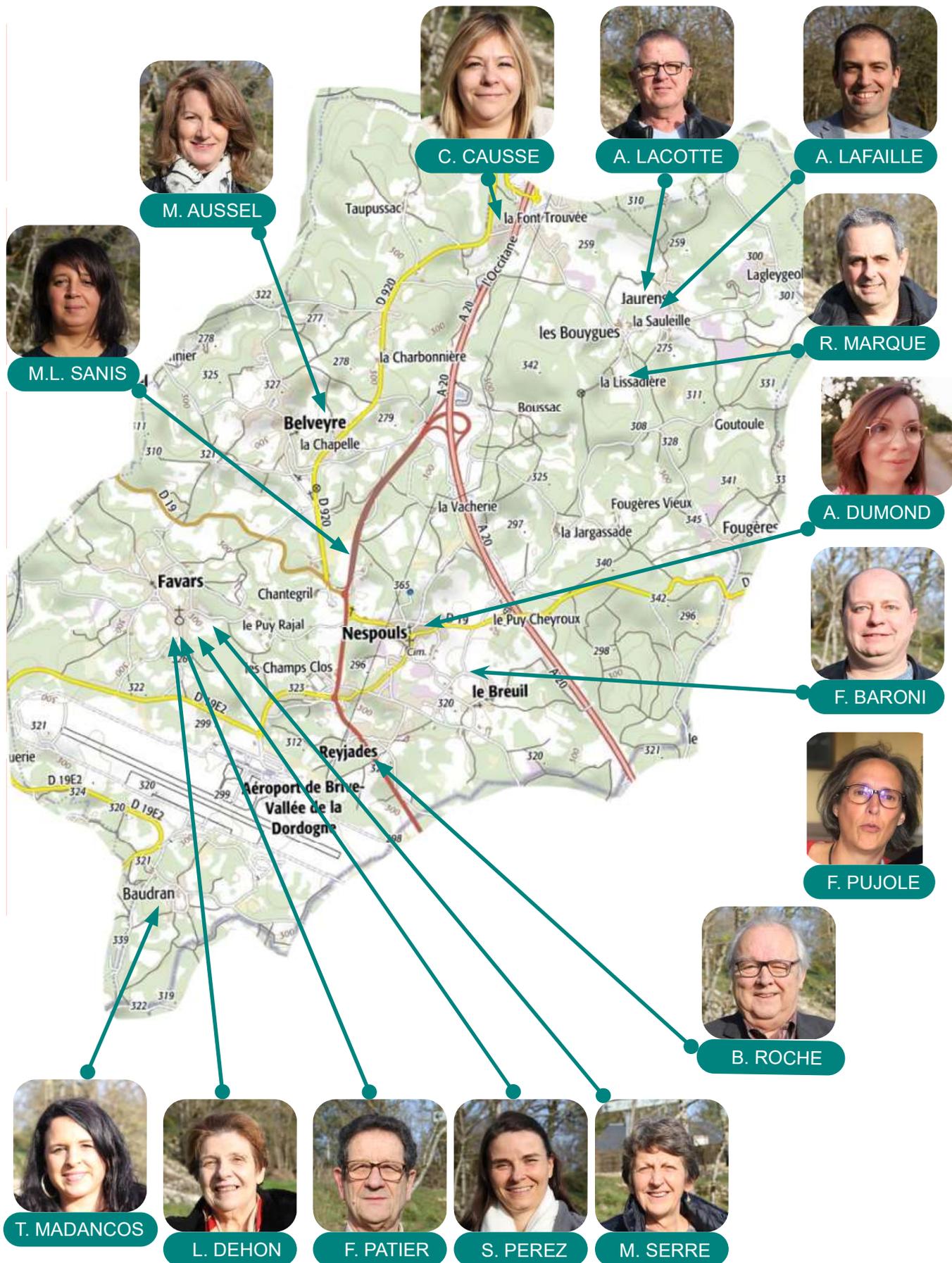
Syndicat intercommunal d'Electrification de Brive (S.I.E.B) : M. Bernard ROCHE et M. Franck BARONI titulaires, Mmes Marie Lore SANIS et Céline CAUSSE suppléantes.

Syndicat Mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère (S.I.A.V) : Mme Monique SERRE titulaire et M. Alain LACOTTE suppléant

Syndicat Intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères (S.I.R.T.O.M.) : M. Bernard ROCHE titulaire et Mme Marie Lore SANIS suppléante déléguée municipale.

Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive (S.E.B.B.) : M. François PATIER et Mme Myriame THOMAS.

Vos élus par secteur



LE BUDGET COMMUNAL 2020

Budget voté sans augmentation d'impôts

Le budget 2020 a été voté le 23 juin 2020 par le conseil municipal.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux ou sur le site internet de la mairie. Au mois de septembre, il sera présenté dans le journal de la commune.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I - La section de fonctionnement

a - Généralités

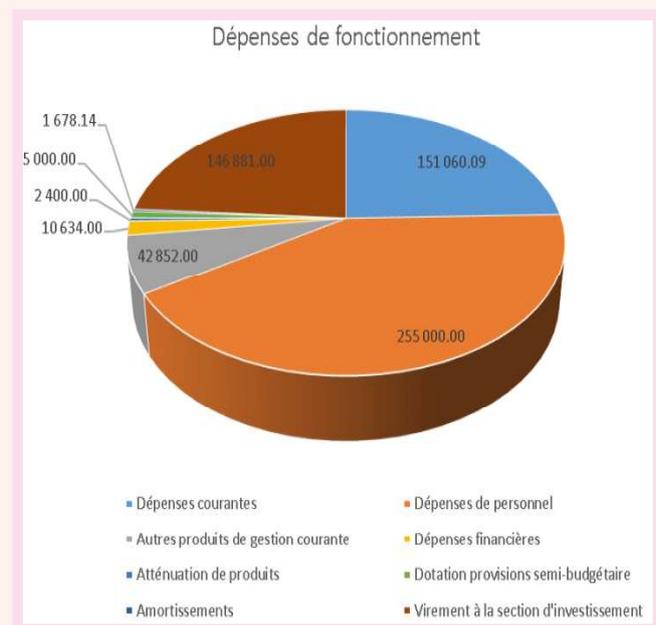
Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses (eau, électricité, carburant, alimentation, entretien de la voirie, des bâtiments et des véhicules, charges de personnels, intérêts des em-

prunts...) et des recettes (impôts locaux, redevances, dotations de l'Etat) nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement des communes ont beaucoup baissé à cause des aides de l'État en constante diminution.

b - Les principales dépenses et recettes de la section : En euros (voir les graphiques)



c - La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2020 (taux inchangés depuis 2008):

Taxe d'habitation : 7.66 %, base prévisionnelle 792 200 € soit un produit de 60 683 €.

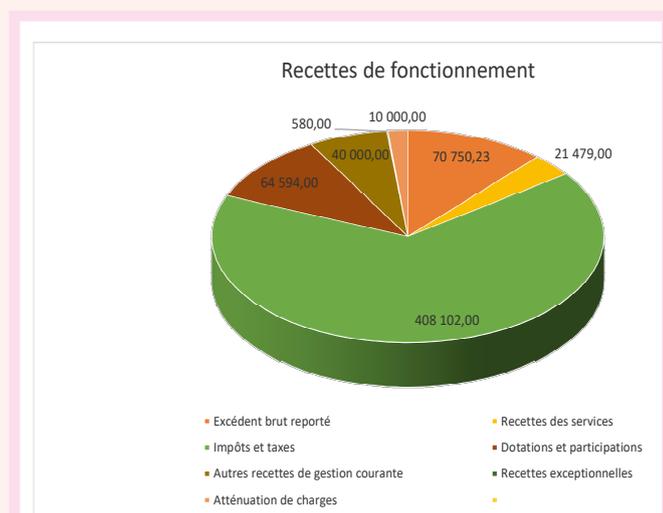
A noter que la refonte de la fiscalité directe locale implique dès 2020 un gel des taux de la taxe d'habitation au niveau de ceux appliqués en 2019.

Taxe foncière sur le bâti : 12.59 % base prévisionnelle 531 300 € soit un produit de 66 891 €

Taxe foncière sur le non bâti : 152.94 % base prévisionnelle 10 400 € soit un produit de 15 906 €

d - Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat, c'est-à-dire la dotation forfaitaire et la dotation de solidarité rurale s'élèveront à 44 382 € soit une baisse de 7.89% par rapport à l'an passé.



II - La section d'investissement

a - Généralités

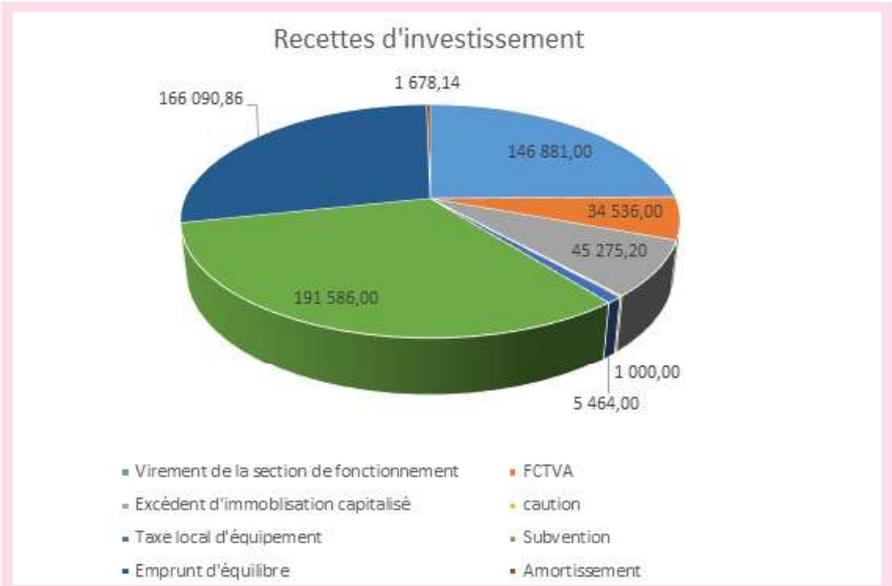
Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent. Il s'agit des recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et des subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

b - Une vue d'ensemble de la section d'investis-



En euros (voir graphiques)

c - Les principaux projets de l'année 2020 sont les suivants :

- Achèvement du plan triennal d'aménagement de la Croix blanche commencé en 2018

(Fin des aménagements paysagers et fin de la construction de la mairie)

- Fin de l'enfouissement de l'éclairage public à Favars (prévu initialement en fin 2019)

- Fin de la construction des vestiaires du stade commencés en 2019

- La voirie : projet de rénovations de la voirie tranche 1

d - Les subventions d'investissements prévues :

Ces investissements sont très largement subventionnés par le Département, l'Etat, le Fonds de Soutien de la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive et de la Poste.

III Les données synthétiques du budget

a - Recettes et dépenses de fonctionnement :

- Dépenses de fonctionnement : 615 505.23€

- Recettes de fonctionnement : 615 505.23 €

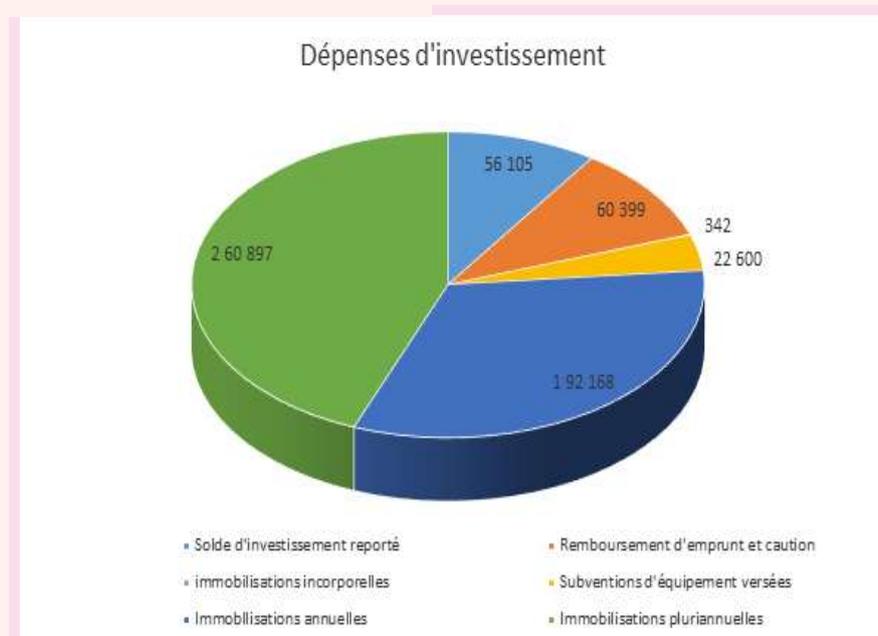
b - Recettes et dépenses d'investissement :

- Dépenses de fonctionnement : 592 511.20 € dont 62 225.77 € de reste à réaliser

- Recettes de fonctionnement : 592 511.20 € dont 73 056.00 € de reste à réaliser.

c - Etat de la dette

La dette annuelle pour 2020 est de 69 793.78 €.



Résultat du questionnaire envoyé par mail ou distribué dans les boites aux lettres

Les résultats du questionnaire portent exclusivement sur les habitants de la commune.

Le questionnaire a été élaboré par la mairie pour faire un état des lieux de la communication à Nespouls.

► La mairie a envoyé 155 questionnaires par courriels, nous avons reçu 100 réponses, soit un taux de retour de 65 %.

► 116 questionnaires papiers ont été distribués dans les boites aux lettres par les élus de secteurs. 25 réponses ont été récoltées, soit un taux de retour de 21 %, et 15 personnes nous ont communiqué leurs

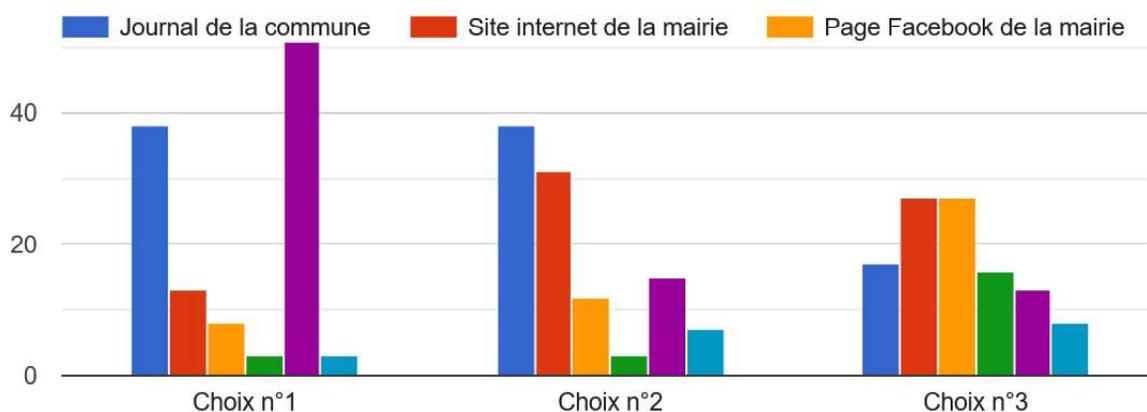
courriels.

► 75 % de ceux qui ont répondu par mail et 95 % des réponses par papier habitent dans la commune depuis plus de 5 ans.

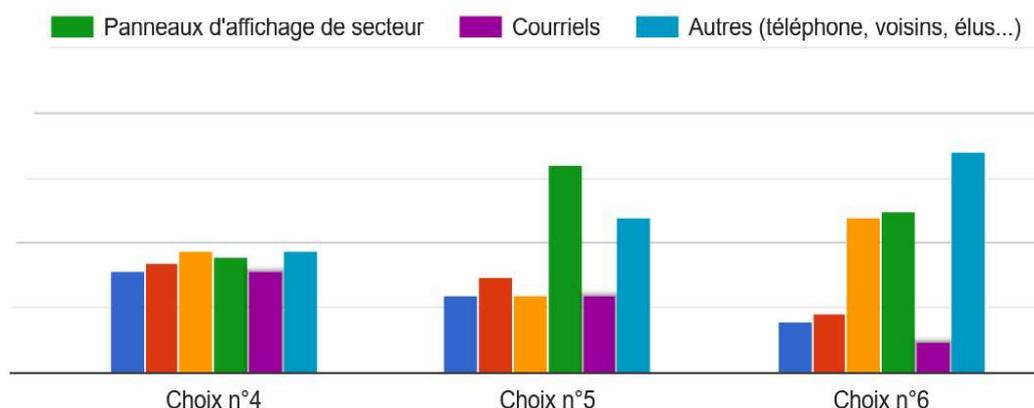
Compte tenu des réponses obtenues au questionnaire envoyé par mail (100) et des réponses obtenues au questionnaire papier (26), nous avons fait le choix de présenter dans le journal les résultats et tableaux les plus significatifs.

L'ensemble des résultats du questionnaire sont disponibles en mairie

Classez de 1 à 6 les moyens d'informations de la commune. En fonction des 6 rubriques citées, le choix n°1 correspond pour vous au moyen d'informations que vous préférez, le choix n°2 est moins bien...et le choix n°6 est le plus mauvais



Le classement des moyens d'informations par ordre de préférence:
Choix 1 : Courriels, Choix 2 : le journal, Choix 3 :le site internet, Choix 4 Facebook, Choix 5 : panneaux d'affichage et choix 6 : autres



Vos suggestions

Pour améliorer la communication à Nespouls, nous devons tenir compte des nombreuses remarques qui ont été exprimées dans le questionnaire. Elles portent essentiellement sur les outils de communication.

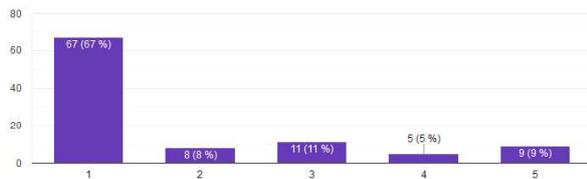
Pour chaque outil de communication, nous avons dégagé les idées principales

Le journal :

- Avoir des informations plus ouvertes aux associations, à la vie des villages, à l'accueil des nouveaux habitants
- Proposer un journal avec des rubriques claires et pérennes
- Donner un nouveau look et contenu au journal
- Ne pas abandonner le format papier pour ceux qui n'ont

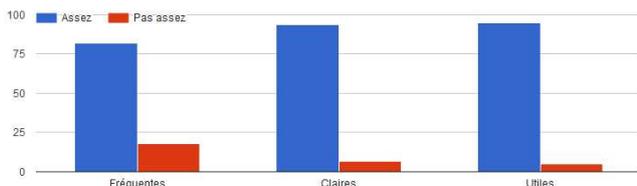
Pouvez-vous évaluer l'utilité des courriels envoyés pendant le confinement

100 réponses



2/3 des personnes ont estimé que les informations données par la mairie étaient très utiles

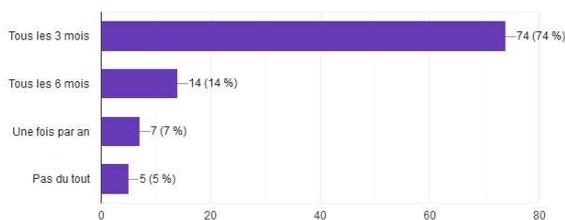
Les informations transmises par la municipalité vous semblent-elles?



Les informations transmises par la municipalité sont assez fréquentes à 82%, claires à 94% et utiles à 95%

Souhaitez-vous recevoir le journal de la commune?

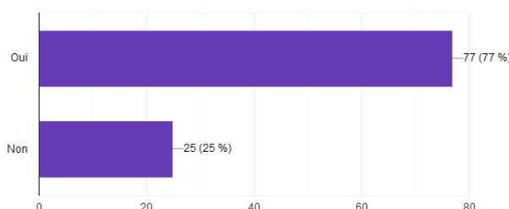
100 réponses



Le rythme de publication trimestrielle est souhaité par les 3/4 des personnes qui ont répondu.

Souhaitez-vous recevoir le journal de la commune par courriel (par souci écologique, pour réduire les coûts d'impression et de distribution)

100 réponses



Les personnes qui ont répondu souhaitent recevoir le journal :

- par courriel 75 %
- dans les boîtes aux lettres 25%
- les deux (courriel et boîtes aux lettres) 2%

pas Internet

- Ne pas oublier les résidentiels dans l'envoi et la distribution du journal

Le site

- Réactualiser régulièrement le site.
- Faire des rubriques qui pourraient rappeler celles du journal

Facebook

- La page manque de dynamisme
- Les réseaux sociaux sont des moyens de communication incontournables.

Les courriels

- Moyen rapide, efficace et moins coûteux pour transmettre les informations.
- Ne pas oublier ceux qui n'ont pas Internet

Les panneaux d'affichage

- A valoriser : les agrandir et les alimenter régulièrement.
- L'affichage des informations ponctuelles est une bonne idée.

Nos propositions

- Maintien de l'envoi par mail des informations ponctuelles : 98% des réponses favorables à cette formule
- Publication du journal municipal tous les 4 mois en sachant qu'il y aura dans ces intervalles des informations ponctuelles.
- Maintien du journal papier.
- Revalorisation des panneaux d'affichage utiles pour ceux qui n'ont pas Internet.
- Mise à jour du site internet.
- Communication régulière sur les réseaux sociaux.

IMPORTANT

Si certain(e)s d'entre vous souhaitent transmettre leur adresse mail pour recevoir les informations ponctuelles et le journal, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Le journal par mail ou dans la boîte aux lettres ?

Suite à l'envoi du questionnaire par courriel le 03 juillet et de la relance du 20 juillet, un bon nombre d'entre vous a répondu et a exprimé le souhait de recevoir le journal uniquement par mail ou en version papier dans la boîte aux lettres. Votre souhait sera pris en compte dès la distribution de septembre 2020.

Ceux et celles qui ne se sont pas exprimés recevront le journal par mail et dans la boîte aux lettres puisque leur préférence n'a pas été formulée.

Pour les distributions à venir en 2021, si vous souhaitez recevoir le journal dans la boîte aux lettres en plus de l'envoi par courriel, il suffit de le signaler à la mairie.

Contactez la mairie:
par téléphone 05 55 85 82 22

par courriel :
commune.nespouls@wanadoo.fr

Petit poisson deviendra grand

Le 3 juillet les élèves de Cm2 ont dit au revoir en chansons et ont offert des cadeaux à leur maîtresse Mme Erard. C'est avec un petit pincement au cœur que nous voyons partir cette promo 2019 qui se suit pour une bonne partie d'entre eux depuis la maternelle et qui s'est étoffée ces dernières années de nouveaux camarades. Nous souhaitons donc aux anciens élèves de cm2 :

UNE BONNE RENTRÉE EN SIXIÈME



Kylian, Ange, Félix, Louis, Elise, Elsa, Lena, Quentin, Adrien et Raphaëlle.

A tout âge sa conduite

Déjà 40 ans que nos chemins se sont croisés. Nous en avons fait de la route ensemble.

Oui, et j'espère que l'on va continuer comme ça le plus longtemps possible.

Saint Pantaléon de Larche

Vendredi 18 septembre
9H30 - 17H
Espace culturel Charles Ceyrac
143 rue du 19 mars 1962

Action gratuite
Repas 15€
Inscription obligatoire

Date limite des inscriptions
lundi 14 septembre



Renseignements-Inscriptions
instancelarche@bbox.fr
05.55.87.81.79



CONDUITE

où en êtes-vous ?

La Mission Education et Sécurité Routières

de la Corrèze vous propose cette démarche !

Autonomie / Santé / Conduite

- . Comment conserver sa mobilité et son autonomie ?
- . Comment évolue notre comportement de conducteur avec le vieillissement ?
- . Comment gérer le stress au volant ?
- . Que sont devenues nos connaissances en code de la route ?

Utilisation d'un simulateur de la conduite

Action sur une journée

Repas pris en commun (prévoir 15€)

Une odeur d'Automne et de rentrée des classes.



Une odeur de renouveau à la médiathèque

Tous les enfants de l'école vont pouvoir, dans le cadre de la classe, se rendre à la médiathèque pour participer à des animations qui leur offriront une présentation du lieu, un travail sur différents thèmes autour des livres ainsi que la possibilité d'emprunter des ouvrages régulièrement.



Plusieurs animations autour du livre, durant le temps scolaire ou hors temps scolaire, seront proposées au fil des périodes, à la médiathèque ou à l'école par Maîtresse Christine et son amie Lisette.

Les adultes (parents d'élèves, grands-parents, habitants de la commune seront les bienvenus

- ▶ pour participer au renouveau de la médiathèque,
- ▶ pour devenir des lecteurs emprunteurs,
- ▶ pour accompagner les enfants à des séances de lectures offertes,
- ▶ pour participer à la vie de la médiathèque.



Lectures offertes
mercredi 16 Septembre
de 10h00 à 10h30 pour les CE2 /CM1 et CM2
de 10h30 à 11h00 pour les maternelles et CP

Mais au fait, qu'attendez-vous de la médiathèque ?

Merci de répondre à ce petit questionnaire et de le **déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou dans celle de la médiathèque.**

Qu'attendez-vous de la médiathèque pour vous ?

.....

.....

.....

Qu'attendez-vous de la médiathèque pour votre, vos enfant(s)?

.....

.....

.....

Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à la fréquenter ? (Cochez les réponses choisies)

- Des animations pour les enfants
- Des séances de lectures offertes
- Des goûters-lecture

Quels jours et quels horaires vous sembleraient les plus adaptés pour que vous puissiez venir avec votre, vos enfant(s) ? Cochez le(s) jour(s) qui vous interesse(nt) et précisez les horaires

- Lundi Horaire : de h à h
- Mardi Horaire : de h à h
- Mercredi Horaire : de h à h
- Jeudi Horaire : de h à h
- Vendredi Horaire : de h à h

Si vous souhaitez faire partie de l'équipe de la médiathèque, n'hésitez pas.

Prenez contact avec **Myrienne Aussel-Thomas à la mairie au 05-55-85-82-22.**

Une réunion d'information vous sera proposée ultérieurement

Afin de vous contacter:

Nom : _____ Prénom : _____

Tél : _____

Courriel : _____

D'avance Merci

Lancement de la Maison du patrimoine



Ce mois de septembre marque le lancement des projets que va porter la Maison du patrimoine. Autour d'une équipe d'une dizaine de personnes au départ, et avec l'appui de l'association des Amis du Causse, la mise en place de ce lieu de mémoire a pour objectif de réunir dans les locaux laissés vacants par le déménagement de la mairie les éléments qui ont marqué l'histoire de notre commune. Ces données sont aujourd'hui dispersées, et pour beaucoup inconnues des habitants de Nespoûls. Pourtant, de la préhistoire à nos jours, nous avons une histoire riche et un patrimoine à faire connaître à nos enfants. Plusieurs salles seront dédiées à

la présentation de ces informations. Parmi les thèmes qui pourront y figurer : les sites archéologiques, notre territoire du temps de la vicomté de Turenne, la vie quotidienne au XIX siècle, les grandes guerres du XXe siècle, l'histoire de notre école publique, et plus récemment, l'histoire du club de rugby ou encore les grands aménagements... La maison du patrimoine sera aussi le lieu de conception d'actions pour la préservation de notre petit patrimoine (chapelles, fours, fontaines, cabanes, murets remarquables...). Le bulletin municipal se fera régulièrement l'écho de ce que la Maison du patrimoine proposera à ses visiteurs.

Annuaire des associations

L'Atelier Aquarelle

Initiation et perfectionnement à l'aquarelle
Contact : Agnès Celicourt au
Tél : 05 55 85 87 59

Kurma Yoga Association

kurma_yoga@yahoo.fr
Président : Olivier Courtiol
professeur Marie Garcia
Tél : 06 32 50 29 51
Courriel : kurma_yoga@yahoo.fr
site : www.yoga-kurma-association.fr
Salle polyvalente lundi: 18h30 à 20h00

Les Amis du Breuil

Président : Jean François CROUZAL
Courriel : fanfi2@wanadoo.fr

ARC EN CIEL

Club des Aînés
Président : BOUCHIAT Jean Louis
courriel : jean-louis.bouchiat@orange.fr

Les Caussinades

Organisateur du Festival d'humour en Cor-rèze
Contact: François Picard.
Tél : 06 68 54 65 40
Mail : fra.p216@gmail.com
Site internet : <https://frap23.wixsite.com/les-caussinades>

Société de chasse

Pratique de la chasse, gestion du patri-moine cynégétique.
Contact : Lionel Gilmann
Tél : 05 55 85 83 82

Foyer rural de Nespouls

Animations, sportives et festives.
Zumba Kids, Zumba Adultes, Pilâtes
Présidente : Aurélie BOIX
Tél : 06 21 52 39 45 / 07 81 57 70 39
Courriel : foyer.rural.nespouls@gmail.com

Rugby Causse Vézère

Initiation et pratique du rugby, école de rugby.
Président : Leymarie François
Tél : 06 16 37 36 46 / 06 82 81 31 71
Courriel : rugby-caussevezere4@orange.fr

APE

Les Lionceaux de Nespouls
Association Parents d'Elèves
Présidente : Audrey DUMOND
Courriel: dumond.audrey@hotmail.fr

Tennis de Table

Initiation et pratique en compétitions départementales.
Présidente : Céline FLESCHE
Courriel : celine.flesch@laposte.net
Tél : 06 73 07 18 33

Association pour l'intégrité du Causse Nespoulois

Protection de l'environnement, restauration du petit patrimoine bâti.
Contact : Cathy PICARD
Tél : 05 55 22 32 95
Courriel : cathy.picard@orange.fr

Les échos du conseil municipal:

Extrait des sujets traités lors des réunions du conseil municipal

CONSEIL

DU 26 MAI 2020

- ▶ Élection du Maire et des adjoints (Voir page 4)
- ▶ Lecture des sept articles de la Charte de l' élu local par Monsieur le Maire
- ▶ Délégation au Maire de certaines attributions du Conseil municipal
- ▶ Indemnités de fonction avec une exception : une somme sera allouée à chaque élu(e) dans le cadre de ses fonctions.
- ▶ Désignation des délégués et membres à diverses instances et organismes : (voir page 4)

CONSEIL

DU 23 juin 2020

- ▶ La fixation des taux d'imposition 2020 : aucune augmentation depuis 2014.
- ▶ Les subventions aux associations : certaines subventions ont été revues à la baisse en raison de la crise du COVID 19.
- ▶ Présentation et approbation du Budget primitif 2020 (voir page 6 et 7)
- ▶ Présentation et approbation du budget annexe – ZA la Croix Blanche 2020
- ▶ Participation fiscalisée de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corèze, d'un montant de 1 589,00 €
- ▶ Participation financière à l'Instance de Coordination pour l'Autonomie du canton de Saint Pantaléon de Larche, d'un montant de 649,00 €
- ▶ Redevance d'occupation du domaine public due par ENEDIS, d'un montant de 212,00 €
- ▶ Participation financière à la Mission Locale, d'un montant de 551,65€
- ▶ Élection des membres du CCAS:
 - Collège des élus : M. François PATIER, Mme Monique SERRE, Mme Audrey DUMOND, M. Régis MARQUE, Mme Tiffany MADANCOS
- ▶ Redevances du domaine public ZA la Croix Blanche

En raison de la crise du COVID 19, le Bar Chez Calou est exonéré de sa redevance annuelle et la Maison des Assistantes Maternelles est exonérée de 6 mois de redevance d'occupation.

- ▶ Demande de dotation des équipements des territoires ruraux (D.E.T.R.) pour l'installation du système de vidéosurveillance destiné à la nouvelle mairie et à l'agence postale communale
- ▶ Modification du tableau des emplois. Il s'agit de créer un nouveau poste d'adjoint technique à temps non complet et à raison de 15 heures par semaine à compter du 01 septembre 2020.
- ▶ Autorisation accordée au Trésorier Principal d'engager des poursuites pour la récupération des impayés communaux.
- ▶ Désignation de la commission communale des impôts directs (C.C.I.D)

CONSEIL

DU 10 juillet 2020

- ▶ Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2020. Elles nécessitent l'élection de délégués titulaires et suppléants du conseil municipal qui vont élire les sénateurs.
- ▶ Les délégués titulaires élus sont : François PATIER, Bernard ROCHE, Myriamne AUSSEL THOMAS
- ▶ Les délégués suppléants sont : Franck BARONI, Monique SERRE, Frédérique PUJOLE
- ▶ Délibération portant encaissement d'un chèque de l'assurance SMACL suite au sinistre du portique de l'aire des camping-cars.

Retrouvez tous les comptes-rendus des Conseils municipaux sur le site de la mairie :

www.nespouls.fr

PRENDRE LE BUS POUR ALLER A BRIVE LE MERCREDI APRES MIDI OU LE SAMEDI MATIN : C'EST PRATIQUE ET PAS CHER

L'Agglo de Brive a mis en place un réseau de Transport A la Demande (T.A.D.)

Sur notre secteur, il s'agit du Libéo Agglo 3 qui est en zone orange.

3 arrêts de bus à Nespouls : BAUDRAN, LA CROIX BLANCHE, LA FONT TROUVEE

Les horaires de TAD Agglo secteur 3 ou Libéo Agglo 3

VERS BRIVE	MERCREDI APRES MIDI	SAMEDI MATIN
Prise en charge possible : NESPOULS / TURENNE / ESTIVALS / NOAILLES	12:35 - 12:55	07:35-07:55
JUGEALS-NAZARETH - Château d'Eau	13:05	08:05
JUGEALS-NAZARETH - La Lande Haute	13:07	08:07
NOAILLES - Rue du 8 mai	13:12	08:12
NOAILLES - Stade	13:13	08:13
JUGEALS-NAZARETH - La Brande	13:15	08:15
COSNAC- Montplaisir	13:16	08:16
BRIVE - Place du 14 juillet	13:30	08:30



Arrêt du bus Baudran



Arrêt du bus La Croix Blanche

Pensez-y, correspondances possibles avec le réseau de bus urbain pendant 1 heure !

VERS JUGEALS-NAZARETH	MERCREDI APRES MIDI	SAMEDI MATIN
BRIVE - Place du 14 juillet	17:00	10:30
COSNAC- Montplaisir	17:19	10:44
JUGEALS-NAZARETH - La Brande	17:20	10:45
NOAILLES - Stade	17:22	10:47
NOAILLES - Rue du 8 mai	17:23	10:48
JUGEALS-NAZARETH - La Lande Haute	17:28	10:53
JUGEALS-NAZARETH - Château d'Eau	17:30	10:55
Dépose possible : NESPOULS / TURENNE / ESTIVALS / NOAILLES	17:35 - 17:55	11:05-11:25



Abri bus La Font Trouvée

COMMENT ÇA FONCTIONNE A NESPOULS ?

- 1 - Je consulte les horaires et l'itinéraire de ma ligne,
- 2 - Je choisis mon point de départ (ou d'arrivée) entre les 3 arrêts de bus de Nespouls (voir photos)
- 3 Je téléphone pour réserver au 05 55 74 20 13 (tapez 3) et on me communique l'horaire de passage. Ou je réserve sur internet : www.libeo-brive.fr.

COMBIEN ÇA COUTE ?

Le trajet est à 1.20€.

Coût moindre selon certaines conditions : se renseigner au 05 55 74 20 13 (tapez 1)

ETAT CIVIL

Naissances

- Jules PLAS né le 19 mars 2020 de Paul PLAS et Pauline BERGERON .
- Gabriel, Benoit, Ludovic GAISSE né le 25 mars 2020 de Vincent GAISSE et Valentine GRUSON

Mariages

- Jean, Louis, Paul, Michel, Joël, Marie CHAFFARD-LUCON et Thérèse, Myriam POUZOULET mariés à Nespouls le 14 aout 2020

Décès

- Sarah DARGENTOLLE décédée à Noailles le 20 décembre 2019
- Guy, Gaston, Jean, Pierre JARDEL décédé à Brive-la-Gaillarde le 20 janvier 2020.
- Claude RIGOT décédé à Martel le 17 mars 2020.
- Denise FRANCOIS, veuve BOUSSONNIE décédée à Martel le 08 avril 2020
- Marie, Jeanne LESCURE, veuve SAINTPEYRE décédée à Brive-la-Gaillarde le 28 juin 2020.

AIDE MEMOIRE

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis :
9h15 à 12h15

Fermeture : les lundis et samedis

Depuis le déconfinement, les horaires ont été modifiés et sont susceptibles d'évoluer dans les mois à venir.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Lundi : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Mardi : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 12h00

Jeudi : 9h00 à 12h30

Vendredi : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Samedi : Fermé

PERMANENCES DES ELU(E)S

Lundi	09h -12h	Monsieur le Maire François PATIER
Mercredi	10h -12h	Bernard ROCHE, adjoint au Maire
Jeudi	10h -12h	Myrienne THOMAS, adjointe au Maire
Jeudi	10h - 12h	Monique SERRE, adjointe au Maire
Vendredi	10h - 12h	Franck BARONI, adjoint au Maire

Les élu(e)s peuvent aussi vous rencontrer sur rendez-vous en téléphonant à la mairie : 05 55 85 82 22

ou

en écrivant par courriel à :
commune.nespouls@wanadoo.fr

AGENDA

SEPTEMBRE

20 septembre

Foyer Rural de Nespouls : Assemblée Générale le dimanche 20 septembre à 10h30 (sous réserve de l'autorisation préfectorale)

22 septembre

APE les Lionceaux : Assemblée Générale le (sous réserve de l'autorisation préfectorale)

OCTOBRE

24 octobre

Nouvelle mairie : Inauguration officielle prévue pour le 24 octobre 2020 à 11h00

24 octobre

APE Fête d'Halloween (sous réserve de l'autorisation préfectorale)